

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 8915 **Groupe :** 30

Titre : Problématique sociologique contemporaine :
les médiations sociosymboliques dans la pensée contemporaine

Session : Hiver 2020

Enseignant : Jean-François Filion
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4369
Bureau : A-5250
Courriel : filion.jean-francois@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

**SOC 8915— PROBLÉMATIQUE SOCIOLOGIQUE CONTEMPORAINE :
LES MÉDIATIONS SOCIOSYMBOLIQUES DANS LA PENSÉE CONTEMPORAINE**

Professeur: Jean-François Filion

Trimestre: Hiver 2020

DESCRIPTION

Définition du concept de médiation sociosymbolique et de son apport fondamental pour la conceptualisation de la société. Analyse du statut des médiations sociosymboliques en tant que normativité culturelle et institutionnelle dans la théorie sociologique classique comme fondement de la critique du libéralisme moderne. Analyse du déclin de ce concept dans la pensée critique contemporaine. Repérage d'exemples de la persistance contemporaine du concept de médiation dans la théorie sociale et dans la philosophie du vivant. Évaluation de la portée normative des médiations dans les processus technico-économiques actuels

PRÉSENTATION

Le présent séminaire part d'une hypothèse sur les débats sociétaux actuels: il y a un écart entre la conception sociologique des médiations sociosymboliques et le statut que leur réserve les idéologies politiques contemporaines. Il est devenu un lieu commun d'affirmer que les sciences sociales ont découvert depuis le XIX^e siècle que les sociétés étaient constituées des médiations culturelles et institutionnelles en venant ainsi pondérer, voire contredire, les représentations modernes de la liberté individuelle, du contrat social ou du marché naturalisé. L'héritage désormais centenaire de la sociologie diffère donc des oppositions idéologiques de la pensée contemporaine, qui oscille entre les extrêmes d'un pôle volontariste dans la construction de normes sociales et d'un pôle déterministe dans la soumission spontanée au capitalisme. Or dans cette bipolarisation actuelle, ou bien on exige l'adaptation à la compétitivité et aux innovations techniques, ou bien on oppose un imaginaire utopique dépourvu de verticalité politico-institutionnelle et d'habitus. Ainsi, le séminaire propose des réflexions et des débats sur la signification sociologique de cette méconnaissance manifeste du statut ontologique des médiations sociosymboliques, qui brouille aussi bien l'auto-compréhension de l'activité humaine que les entreprises de transformation des sociétés. La méconnaissance du statut ontologique des médiations – provenant du fait que leur nature symbolique nous empêche de les observer directement – engendre des effets pratiques bien observables de souffrance humaine et destruction des conditions de la vie terrestre. Le présent séminaire sera divisé en deux parties: la première consistera en la présentation de thèmes par le professeur; l'autre partie reposera sur les exposés proposés par les étudiants et les étudiantes.

PLAN

1) Présentation; le concept de médiations sociosymbolique (6 janvier)

- Concevoir des totalités subjectives qui existent à travers leurs parties perceptibles? Le concept de société comme « structure morale » (Durkheim) a-t-il un sens?
- Hypothèse de travail : le réalisme ontologique dialectique peut contribuer à une sociologie critique
- Questions épistémologiques et éthico-politiques relatives aux objets «trans factuels »

2) Les concepts sociologiques d'habitus et d'institution (13 janvier)

- La société comme structure de médiations (Hegel, Durkheim, Bourdieu, Freitag)
- Structure élémentaire du rapport social: effectivité matérielle du symbolique dans la valeur d'usage
- La dialectique de la domination: l'institution étatique de la liberté et de la société civile

3) Les médiations inobservables du capitalisme (20 janvier)

- La subsumption réelle de la structure du rapport social dans le système de la marchandise (Postone)
- Le destin capitaliste du mouvement ouvrier et le particularisme identitaire du post-ouvriérisme
- La démesure technologique et l'exonération de la conscience: totalitarisme systémique (Kurz)

4) La révolution capitaliste (27 janvier)

- La séparation politique du politique et de l'économique
- Modernité et capitalisme: l'apport du marxisme politique (Meiksins Wood, Comninel)
- La dissolution du politique dans l'État total quantitatif et le capitalisme global (Freitag, Schmitt)

5) Les angles morts de l'associationnisme de gauche (3 février)

- Méconnaissance des médiations culturelles: la critique marxiste de Durkheim (Jappe, Postone)
- Méconnaissance des médiations institutionnelles: la critique anarchiste du pouvoir
- L'association des producteurs libres: de l'optimisme anthropologique libéral à la dictature du prolétariat

6) Les néo-sujets du capital (10 février)

- Le pseudo-individualisme des égogrégaires (D-R Dufour)
- Les récentes découvertes de la psychanalyse: (Legendre, Lebrun): scientisme, démocratisme
- Les indécences gauchistes et transgressions des normes de la culture populaire (Michéa)

7) Les médiations inobservables dans la nature (17 février)

- « Terre comme chez-soi de la vie » (Portmann): l'évolution cosmique de la subjectivité sur Terre
- Médiations chez les animaux: capacité de survol (Ruyer) et évitement de l'inceste (l'effet Westermack)
- La crise écologique et le besoin d'une philosophie de la nature (Hegel): désirer la limite

8) Semaine de lecture (du 24 au 28 février)

9) Exposé sur _____ **par** _____ (2 mars)

10) Exposé sur _____ **par** _____ (9 mars)

11) Exposé sur _____ **par** _____ (16 mars)

12) Exposé sur _____ **par** _____ (23 mars)

13) Exposé sur _____ **par** _____ (30 mars)

14) Conclusion du séminaire (6 avril)

15) Congé de Pâques (13 avril)

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- A) Semaines 1 à 7: cours magistraux suivis de discussions sur les textes à lire
- B) Semaines 9 à 14: séminaires consacrés aux exposés d'étudiants ainsi qu'à la discussion s'y rapportant.

ÉVALUATION

L'évaluation s'effectuera sur quatre types de prestation de la part de ceux et celles qui sont inscrits au séminaire. Tout d'abord, il y a la présence et la participation aux séances où la prise de parole est encouragée lors des échanges. Ensuite, il faudra rédiger un résumé d'une dizaine de pages du classique de la sociologie américaine, *La culture du narcissisme* de Christopher Lasch, qui est à remettre au retour de la semaine de lecture. Troisièmement, il y aura un exposé oral qui consiste en un premier jet du travail final. Enfin, il y a le travail final de 25 pages dont le thème peut être choisi librement, bien qu'il doive être en lien avec l'objet du présent séminaire; il est préférable de valider son choix auprès du professeur.

Pondération

- | | |
|---|------|
| • Présence et participation aux séminaires | 15 % |
| • Résumé de l'ouvrage de Christopher Lasch : 10 pages à remettre le 2 mars | 25 % |
| • Présentation orale: dates à déterminer pour la 2^e moitié du trimestre | 20 % |
| • Travail final : 25 pages à remettre le 17 avril | 40 % |

DISPONIBILITÉ

Les lundis et mercredis après-midis sur rendez-vous pris en classe ou par courriel:
filion.jean-francois@uqam.ca

LECTURES OBLIGATOIRES

- Recueil de textes constitué progressivement; dans la première moitié du trimestre, le professeur distribuera des textes relatifs aux séances prévues; dans la deuxième moitié, le choix des textes reposera sur les épaules de celui ou de celle qui présentera un exposé la semaine suivante.
- Christopher Lasch, *La culture du narcissisme*, Paris, Flammarion, 2018*.
*Disponibles à la librairie Zone Libre : 262, rue Sainte-Catherine Est (rabais sur présentation de la carte UQAM).

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf

Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_8.pdf

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>